



Mon ex ne veux pas que j'appelle nos enfants

Par **nadred**, le **04/08/2011 à 14:04**

Bonjour, rnMon ex qui a un droit de garde partagé ne veux pas que j'appelle nos enfants quand il en a la garde sauf deux jours par semaine et seulement 10 min, quand a la pension qui est de 100 euro par mois pour les deux enfants, c'est déjà peu, mais il n'en fait qu'à sa tête c'est quand ça l'arrange qu'ils me les envoi. j'aimerais savoir si je dois en référer au juge pour réévaluer la pension et voir pourquoi il ne veux pas que je communique avec nos enfants quand c'est lui qui en as la garde ? rnJe vous remercie par avance.

Par **mimi493**, le **04/08/2011 à 14:10**

C'est son droit, sauf si le jugement indique le contraire.rnOui, vous pouvez demander une réévaluation si la situation a changérnEt s'il ne paye pas la pension, allez voir un huissier pour mettre en place une procédure de paiement direct